

## Mission d'étude - filière agroalimentaire 6-7 octobre 2010 à Bruxelles

### Modalités pratiques

- Déplacement de **2 jours** à Bruxelles: **6-7 octobre 2010** (départ de Paris Nord mercredi 6 matin et retour le jeudi 7 en fin d'après midi à Paris).
- Participation forfaitaire de **300€ HT pour les adhérents d'ADRIA Développement**  
**Tarif de 450 € HT** pour les non-adhérents.  
Hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement (tarif privilégié négocié) ; le budget 2009 était évalué à environ 500€ HT.
- Conditions matérielles : salle de Réunion du Bureau de la Région Bretagne au Rond Point Schuman, documents de préparation et de présentation, compte-rendus.
- Nombre de places de 8 à 15 places réservées en priorité aux adhérents d'ADRIA Développement.
- Bulletin d'inscription joint en annexe

### Programme

- Une demi-journée consacrée au thème suivant : **Réglementation communautaire et Responsabilités des industriels de l'agroalimentaire (DG SANCO)**  
Réglementation alimentaire et compétitivité des entreprises/ le rôle de la DG Entreprise et Industrie  
Le règlement 178/2002 « Food Law » et la refonte du guide d'orientations de la Commission  
Un exemple : Les matériaux au contact : Responsabilités et rôle de la déclaration de conformité
- Une demi journée consacrée au **dossier « additifs »** et au **dossier « allégations nutritionnelles et de santé »** : **leurs suites et leurs conséquences**  
Le règlement 1333/2008 : Catégorisation des denrées alimentaires et additifs / additifs et ingrédients à pouvoir colorant, : frontière/ Travaux EFSA : réévaluation des additifs alimentaires...  
Le règlement 1924/2006 : les allégations nutritionnelles, les allégations de santé...  
Conséquences sur les denrées destinées à une alimentation particulière (produits hyposodés/ produits sans lactose...)
- Une demi -journée consacrée au **dossier « arômes »** et au **dossier « information des consommateurs »**  
Le règlement 1334/2008 : présentation, conséquences (exemple : emploi du qualificatif « naturel ») et point à date des travaux (Constitution de la liste des substances aromatisantes puis de la liste communautaire)  
La refonte de l'étiquetage et de l'étiquetage nutritionnel : La proposition de règlement sur l'information des consommateurs/ les suites de la première lecture au Parlement européen
- **Une nouveauté 2010 : La dernière partie de la mission est consacrée au Parlement européen**  
Rencontre et échanges avec un parlementaire européen et visite du Parlement européen



Bulletin d'inscription à compléter et à retourner à  
Christine GEOFFROY

par mail : [christine.geoffroy@adria.tm.fr](mailto:christine.geoffroy@adria.tm.fr)  
[anne-gaelle.loch@adria.tm.fr](mailto:anne-gaelle.loch@adria.tm.fr)

ou par fax au 02 98 10 18 99

NOM :

PRENOM :

SOCIETE :

FONCTION: :

MAIL / TEL (poste direct):

**Participera au déplacement à Bruxelles**  
**Organisé par l'ADRIA Développement et**  
**la CRCI de Bretagne/ Entreprise Europe**  
**Network**  
**Le mercredi 6 et le jeudi 7 octobre 2010**

**Frais d'inscription/ de participation \* :**

- 300€ HT pour les adhérents d'ADRIA Développement
- 450€ HT pour les non-adhérents d'ADRIA Développement

(FACTURE A RECEPTION DE VOTRE CHEQUE)

\* - Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants.

- Mission organisée pour un nombre de 8 à 15 participants.

- Toute inscription annulée dans les 6 jours ouvrés précédant le début du déplacement, vous sera facturée.

DATE ET SIGNATURE :